

ETATS FINANCIERS CONSOLIDÉS AU 31 DÉCEMBRE 2021

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinars)

ACTIFS	31/12/2021	31/12/2020
ACTIFS NON COURANTS		
Actifs immobilisés		
Ecart d'acquisition	1 010 844,211	1 123 682,633
Immobilisations incorporelles	5 054 054,101	3 480 462,779
Moins : amortissement	- 1 691 448,119	- 1 623 524,870
<i>S/Total</i>	3 362 605,982	1 856 937,909
Immobilisations corporelles	23 977 744,929	23 210 599,606
Moins : amortissement	- 14 154 266,475	- 13 462 618,993
<i>S/Total</i>	9 823 478,454	9 747 980,613
Titres mis en équivalences	3 843 215,066	3 606 345,254
Immobilisations financières	2 803 606,879	2 780 927,088
Moins : Provisions	- 2 505 659,503	- 2 505 659,503
<i>S/Total</i>	297 947,376	275 267,585
Total des actifs immobilisés	18 338 091,089	16 610 213,993
Autres actifs non courants	235 421,677	328 158,808
Total des actifs non courants	18 573 512,766	16 938 372,801
ACTIFS COURANTS		
Stocks	189 776,270	371 824,732
Moins : Provisions	- 34 242,445	- 34 242,445
<i>S/Total</i>	155 533,825	337 582,287
Clients et comptes rattachés	24 631 934,949	17 565 401,960
Moins : Provisions	- 3 363 474,112	- 3 160 573,079
<i>S/Total</i>	21 268 460,837	14 404 828,881
Autres actifs courants	18 733 557,172	17 305 650,434
Moins : Provisions	- 11 321 806,240	- 11 320 756,240
<i>S/Total</i>	7 411 750,932	5 984 894,194
Placements et autres actifs financiers	6 567 291,588	6 407 497,246
Moins : Provisions	- 5 800 000,000	- 5 800 000,000
<i>S/Total</i>	767 291,588	607 497,246
Liquidités et équivalents de liquidités	19 814 217,323	17 173 013,995
Total des actifs courants	49 417 254,505	38 507 816,603
Total des actifs	67 990 767,271	55 446 189,404

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
(Exprimé en dinars)

	31/12/2021	31/12/2020
PRODUITS D'EXPLOITATION		
Revenus	48 275 618,449	39 754 860,874
Production immobilisée	390 812,746	271 864,000
Autres produits d'exploitation	720 355,405	607 928,649
Subvention d'exploitation		
Total des produits d'exploitation	49 386 786,600	40 634 653,523
CHARGES D'EXPLOITATION		
Variation des stocks des produits finis et des encours	41 271,228	126 794,070
Achats d'approvisionnements consommés	5 183 075,813	5 652 406,008
Charges de personnel	25 804 375,707	20 880 149,657
Dotations aux amortissements et aux provisions	1 445 439,260	1 030 081,093
Autres charges d'exploitation	5 677 709,358	5 764 475,696
Total des charges d'exploitation	38 151 871,366	33 453 906,524
RESULTAT D'EXPLOITATION	11 234 915,234	7 180 746,999
Charges financières nettes	492 440,595	- 1 215 839,207
Produits des placements	66 318,909	9 073,390
Autres gains ordinaires	74 912,607	80 189,420
Autres pertes ordinaires	149 656,797	196 912,225
Quote-part des titres mis en équivalence	- 89 644,549	- 82 439,454
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT	10 644 404,809	8 206 497,337
Impôt sur les bénéfices	1 452 217,927	909 642,896
RESULTAT ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT	9 192 186,882	7 296 854,441
Eléments extraordinaires (Pertes)	-	-
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE	9 192 186,882	7 296 854,441
Quote part des intérêts minoritaires	128 678,573	151 230,013
RESULTAT NET PART DU GROUPE	9 063 508,309	7 145 624,428

BILAN CONSOLIDE
(Exprimé en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	31/12/2021	31/12/2020
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	12 130 800,000	12 130 800,000
Actions propres		- 141 321,136
Réserves consolidées	15 037 360,625	12 276 972,018
Autres capitaux propres	977 397,589	906 041,225
Total des capitaux propres consolidés avant résultat de l'exercice	28 145 558,214	25 172 492,107
Résultat de l'exercice consolidé	9 063 508,309	7 145 624,428
Total des capitaux propres consolidés avant affectation	37 209 066,523	32 318 116,536
INTERETS DES MINORITAIRES		
Réserves des minoritaires	318 971,755	280 894,214
Résultat des minoritaires	128 678,573	151 230,013
Total des minoritaires	447 650,328	432 124,227
PASSIFS		
Passifs non courants		
Emprunts	983 333,333	1 000 000,000
Autres passifs financiers		
Provisions	2 778 331,660	2 590 026,499
Total des passifs non courants	3 761 664,993	3 590 026,499
Passifs courants		
Fournisseurs et comptes rattachés	3 994 975,658	4 713 730,774
Autres passifs courants	22 560 690,820	14 388 412,257
Concours bancaires et autres passifs financiers	16 718,949	3 779,112
Total des passifs courants	26 572 385,427	19 105 922,143
Total des passifs	30 334 050,420	22 695 948,642
Total capitaux propres et passifs	67 990 767,271	55 446 189,404

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(Exprimé en dinars)

	31/12/2021	31/12/2020
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Résultat net de l'ensemble consolidé	9 192 186,882	7 296 854,441
Ajustements pour :		
• Dotation aux amortissements & provisions groupe	1 445 439,260	1 030 081,093
• Variation des stocks	182 048,462	128 547,958
• Variation des créances	- 7 066 532,989	- 265 625,566
• Variation des autres actifs courants et non courants	- 1 217 088,004	74 064,207
• Variation des fournisseurs	- 857 477,691	- 181 417,954
• Variation des autres passifs	8 172 500,313	1 929 189,721
• Quote-part subvention inscrite au compte résultat		- 353,562
• Quote-part dans le résultat des sociétés mis en équivalence	89 644,549	82 439,454
• Ecart de conversion	- 506 131,953	- 254 020,984
• Prélèvements sur le fonds social	- 1 308 643,636	- 1 306 805,952
• Variation des placements et autres actifs financiers	- 163 535,342	2 895 689,408
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation	7 962 409,851	11 528 642,264
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	- 2 320 095,673	- 1 611 326,819
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		
- Décaissement Titres mis en équivalence		
- Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	- 128 600,000	- 76 205,000
- Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	108 441,000	98 996,000
Flux de trésorerie provenant des activités d'investissement	- 2 340 254,673	- 1 588 535,819
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES FINANCIERES		
- Rachat actions propres	144 536,730	241 903,790
- Encaissement suite à l'émission d'actions		
- Dividendes et autres distributions	- 3 121 761,750	- 2 524 819,000
- Encaissement provenant des emprunts		1 000 000,000
- Remboursement d'emprunts	- 3 735,122	- 265 510,150
- Encaissement de subvention d'équipement		
Flux de trésorerie provenant des activités de financement	- 2 980 960,142	- 1 548 425,360
INCIDENCE DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES		
VARIATION DE TRESORERIE	2 641 195,036	8 391 681,085
Trésorerie au début de l'exercice	17 172 970,005	8 781 288,920
Trésorerie à la clôture de l'exercice	19 814 165,041	17 172 970,005

EXTRAIT DU RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2021

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, et en application des dispositions de l'article 471 du code des sociétés commerciales, nous avons procédé à l'audit des états financiers consolidés du groupe constitué par la société TELNET HOLDING SA et ses filiales (le « groupe »), qui comprennent le bilan consolidé, l'état de résultat consolidé et le tableau consolidé des flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 décembre 2021 ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers consolidés présentent :

Un total bilan de	67 990 767,271 TND
Un résultat bénéficiaire (part du groupe) de	9 063 508,309 TND

Ces comptes ont été arrêtés par le Conseil d'Administration en date du 01 Avril 2022 sur la base des éléments disponibles à cette date.

À notre avis, les états financiers consolidés du groupe constitué par la société TELNET HOLDING SA et ses filiales sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière du groupe au 31 décembre 2021, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés » du présent rapport.

Nous sommes indépendants du groupe conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers consolidés en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que la question décrite ci-après constitue la question clé de l'audit qui doit être communiquée dans notre rapport.

Ecart d'acquisition (Goodwill)

Selon les normes comptables tunisiennes, le groupe est tenu d'amortir le Goodwill sur une base systématique sur sa durée d'utilité. La durée et le mode d'amortissement doivent être réexaminés au minimum à la clôture de chaque exercice pour traduire le rythme attendu de consommation des avantages économiques futurs résultant du goodwill. Ce test de dépréciation annuel a été important pour notre audit, car le solde de l'écart d'acquisition des titres DATA BOX de 1 844 010 TND au 31 décembre 2021 est significatif au regard des états financiers consolidés.

Les informations fournies par le groupe sur le goodwill figurent à la Note « IV- Procédures suivies pour la préparation des états financiers consolidés » qui expliquent que le goodwill est amorti, selon les dispositions de la norme comptable N° 38 relative aux regroupements d'entreprises, sur une base systématique sur sa durée d'utilité qui ne peut excéder vingt ans à compter de sa comptabilisation initiale. Sur cette base, le groupe a amorti le goodwill linéairement au taux de 5% par an.

La direction du groupe a réalisé un test de dépréciation et a estimé que la durée d'utilité attendue du goodwill n'est pas significativement différente des estimations antérieures. Le processus d'évaluation par la direction repose sur des hypothèses de rentabilité, lesquelles sont fondées sur les conjonctures économiques et de marché prévues à l'avenir.

Nos procédures d'audit consistent, entre autres, à vérifier la traduction chiffrée des hypothèses utilisées par le groupe. A cet effet, des changements dans les hypothèses utilisées pourraient entraîner une dépréciation ultérieure de l'écart d'acquisition provenant des titres DATA BOX.

Rapport du conseil d'administration

La responsabilité du rapport d'activité du groupe incombe au conseil d'administration de la société TELNET HOLDING. Notre opinion sur les états financiers consolidés ne s'étend pas au rapport de gestion du groupe et nous n'exprimons aucune forme d'assurance sur ce rapport.

Notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes du groupe dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers consolidés. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion du groupe et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers consolidés ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion du groupe semble autrement comporter une anomalie significative. Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilité de la direction et des responsables de la section gouvernance pour les états financiers consolidés

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux normes comptables tunisiennes, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la prépara-

tion d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers consolidés, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du groupe à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions se rapportant à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le groupe ou de cesser son activité ou si aucune solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du groupe.

Responsabilités des commissaires aux comptes pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Une description plus détaillée des responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers se trouve sur le site Web de l'Ordre des Experts comptables de Tunisie, à www.oect.org.tn. Cette description fait partie du présent rapport d'audit.

RAPPORT RELATIF A D'AUTRES OBLIGATIONS LEGALES ET REGLEMENTAIRES

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nos applications des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable aboutissant à la préparation des états financiers consolidés.

Les commissaires aux comptes

Sleheddine ZAHAF

F.M.B.Z KPMG Tunisie
Hassen BOUATA
Directeur Associé